

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2023-016

L'an deux mille vingt trois

Le cinq avril

A vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, convoqué le 29 mars 2023 par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Christophe FOURNIER, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de *M. Christophe FOURNIER*, Maire.

Présents : M. Christophe FOURNIER, M. Laurent VALLIER, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, M. Christian SERVAGE, Mme Sheila MICHEL, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Yves PERILLAT, Mme Thérèse RAPHET, Mme Estelle GAILLARD, M. Jean-Pierre BETEND, M. Jean-Jacques SIGNOUX, Mme Marie-Cécile PASQUIER M. Lucas THABUIS M. Mickaël JOLIVET-BALON, Mme Corinne PASSERAT, M. Tanguy JON, M. Eric BERTELOOT, M. Francis MARCHAL, Mme Odile VIX, M. Jean-Luc ARCADE, M. Mickaël MAISTRE.

Excusées : Mme Angélique LENOBLE (pouvoir à M. Laurent VALLIER), Mme Aurélie ROCHE (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE).

Objet de la délibération : Budget principal – Compte administratif 2022

Arrivée de M. Eric BERTELOOT.

M. le Maire sort de la salle.

Mme Sheila MICHEL présente le compte administratif établi par l'ordonnateur, qui peut se résumer comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022**

Recettes de l'exercice	2 742 807,42 €
Excédent antérieur reporté	490 757,19 €
<b>Total des recettes</b>	<b>3 233 564,61 €</b>
Dépenses de l'exercice	2 711 789,26 €
Déficit antérieur reporté	0 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 711 789,26 €</b>
Résultat de l'exercice	31 018,16 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>521 775,35 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT 2022**

Recettes de l'exercice	1 536 483,86 €
Excédent antérieur reporté	0 €
<b>Total des recettes</b>	<b>1 536 483,86 €</b>
Dépenses de l'exercice	1 032 540,69 €
Déficit antérieur reporté	394 663,43 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 427 204,12 €</b>
Résultat de l'exercice	503 943,17 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>109 279,74 €</b>

Mme Sheila MICHEL demande au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DE VALIDER** le compte administratif présenté.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2023-016

Délibération votée à 17 Pour et 5 Contre (Mme Aurélie ROCHE, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Odile VIX, M. Francis MARCHAL et M. Mickaël MAISTRE).

Fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre suivent les signatures,  
Pour copie conforme le 7 avril 2023.

Le Maire,  
Christophe FOURNIER.



*[Handwritten signature of Christophe FOURNIER]*

La secrétaire de séance,  
Christiane PERILLAT-CHARLAZ.

*[Handwritten signature of Christiane PERILLAT-CHARLAZ]*

Transmis en Préfecture le : 07 AVRIL 2023  
Rendue exécutoire le : 07 AVRIL 2023

Le Maire,  
Christophe FOURNIER

*[Handwritten signature of Christophe FOURNIER]*

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE - COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE (1)**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 20008144600011

POSTE COMPTABLE : SGC DE BONNEVILLE

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)**

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	33
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	34
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	43
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	47
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	48
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	49
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	50
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

#### **D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	51
D2 - Arrêté et signatures	52

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 74212	<b>COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE</b> <b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA</b> <b>2022</b>
----------------------------	----------------------------------------------------------------	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 831
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	516
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes Faucigny-Glières	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
2 061 805,00	2 327 800,00	878,48	882,54

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	960,04	0,00
2	Produit des impositions directes/population	417,34	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 422,31	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	388,73	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	183,68	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24,95 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	74,50 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27,33 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

## EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	A	2 711 789,26	G	2 742 807,42
Section de fonctionnement	B	1 032 540,69	H	1 536 483,86
	+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C  Report en section de fonctionnement (002)	0,00 (si déficit)	I  (si excédent)	490 757,19
	D  Report en section d'investissement (001)	394 663,43 (si déficit)	J  (si excédent)	0,00
	=		=	
	<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	<b>= A+B+C+D</b>	<b>4 138 993,38</b>	<b>= G+H+I+J</b>
				<b>4 770 048,47</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>= E+F</b> 0,00	<b>= K+L</b> 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 711 789,26	= G+I+K 3 233 564,61	
	Section d'investissement	= B+D+F 1 427 204,12	= H+J+L 1 536 483,86	
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>= A+B+C+D+E+F</b> 4 138 993,38	<b>= G+H+I+J+K+L</b> 4 770 048,47	

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>E</b> <b>0,00</b>	<b>K</b> <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>F</b> <b>0,00</b>	<b>L</b> <b>0,00</b>
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES				II
				A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	842 547,75	798 216,21	0,00	0,00	44 331,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	442 400,00	440 773,79	0,00	0,00	1 626,21
014	Atténuations de produits	276 192,25	270 900,25	0,00	0,00	5 292,00
65	Autres charges de gestion courante	205 860,00	191 089,02	0,00	0,00	14 770,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 767 000,00</b>	<b>1 700 979,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 020,73</b>
66	Charges financières	65 000,00	63 577,05	0,00	0,00	1 422,95
67	Charges exceptionnelles	4 100,00	1 924,08	0,00	0,00	2 175,92
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	3 900,00	0,00			3 900,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 840 000,00</b>	<b>1 766 480,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 519,60</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	360 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	100 000,00	945 308,86			-845 308,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>460 000,00</b>	<b>945 308,86</b>			<b>-485 308,86</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 300 000,00</b>	<b>2 711 789,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-411 789,26</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>(3) 0,00</b>				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 000,00	12 546,19	0,00	0,00	-9 546,19
70	Produits services, domaine et ventes div	117 200,00	130 009,32	0,00	0,00	-12 809,32
73	Impôts et taxes	916 185,52	952 658,48	0,00	0,00	-36 472,96
74	Dotations et participations	635 246,00	670 464,78	0,00	0,00	-35 218,78
75	Autres produits de gestion courante	135 150,00	128 530,79	0,00	0,00	6 619,21
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 806 781,52</b>	<b>1 894 209,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-87 428,04</b>
76	Produits financiers	1 461,29	1 381,69	0,00	0,00	79,60
77	Produits exceptionnels	1 000,00	721 449,99	0,00	0,00	-720 449,99
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 809 242,81</b>	<b>2 617 041,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-807 798,43</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	125 766,18			-125 766,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>125 766,18</b>			<b>-125 766,18</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 809 242,81</b>	<b>2 742 807,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-933 564,61</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>(3) 490 757,19</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>					<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	233 500,00	106 993,48	0,00	126 506,52
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	8 245,05	0,00	11 754,95
21	Immobilisations corporelles	1 353 080,97	527 425,52	0,00	825 655,45
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 606 580,97</b>	<b>642 664,05</b>	<b>0,00</b>	<b>963 916,92</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	187 755,60	183 272,36	0,00	4 483,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>192 755,60</b>	<b>183 272,36</b>	<b>0,00</b>	<b>9 483,24</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>117 000,00</b>	<b>80 838,10</b>	<b>0,00</b>	<b>36 161,90</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 916 336,57</b>	<b>906 774,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 009 562,06</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	125 766,18		-125 766,18
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>125 766,18</b>		<b>-125 766,18</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 916 336,57</b>	<b>1 032 540,69</b>	<b>0,00</b>	<b>883 795,88</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>(2) 394 663,43</b>			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	473 000,00	38 856,60	0,00	434 143,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>473 000,00</b>	<b>38 856,60</b>	<b>0,00</b>	<b>434 143,40</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	55 993,26	61 185,20	0,00	-5 191,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	394 663,43	394 663,43	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 123,00	0,00	-123,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 343,31	14 508,67	0,00	-165,36
024	Produits des cessions d'immobilisations	795 000,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 261 000,00</b>	<b>471 480,30</b>	<b>0,00</b>	<b>789 519,70</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>117 000,00</b>	<b>80 838,10</b>	<b>0,00</b>	<b>36 161,90</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 851 000,00</b>	<b>591 175,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 259 825,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	360 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	100 000,00	945 308,86		-845 308,86
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>460 000,00</b>	<b>945 308,86</b>		<b>-485 308,86</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 311 000,00</b>	<b>1 536 483,86</b>	<b>0,00</b>	<b>774 516,14</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) 0,00			

(1)  $DF 023 = RI 021$  ;  $DI 040 = RF 042$  ;  $RI 040 = DF 042$  ;  $DI 041 = RI 041$  ;  $DF 043 = RF 043$ .

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

## 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	798 216,21		798 216,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	440 773,79		440 773,79
014	Atténuations de produits	270 900,25		270 900,25
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	191 089,02		191 089,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	63 577,05	0,00	63 577,05
67	Charges exceptionnelles	1 924,08	846 446,18	848 370,26
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	98 862,68	98 862,68
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 766 480,40</b>	<b>945 308,86</b>	<b>2 711 789,26</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	183 272,36	0,00	183 272,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		125 766,18	125 766,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	106 993,48	0,00	106 993,48
204	Subventions d'équipement versées	8 245,05	0,00	8 245,05
21	Immobilisations corporelles (6)	527 425,52	0,00	527 425,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	80 838,10	0,00	80 838,10
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>906 774,51</b>	<b>125 766,18</b>	<b>1 032 540,69</b>
<b>Pour information</b>				<b>394 663,43</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 546,19		12 546,19
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	130 009,32		130 009,32
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	952 658,48		952 658,48
74	Dotations et participations	670 464,78		670 464,78
75	Autres produits de gestion courante	128 530,79		128 530,79
76	Produits financiers	1 381,69		1 381,69
77	Produits exceptionnels	721 449,99	125 766,18	847 216,17
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 617 041,24</b>	<b>125 766,18</b>	<b>2 742 807,42</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>490 757,19</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 185,20	0,00	61 185,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	394 663,43		394 663,43
13	Subventions d'investissement	38 856,60		38 856,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 123,00		1 123,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		538 068,53	538 068,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	308 377,65	308 377,65
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	14 508,67		14 508,67
28	Amortissement des immobilisations		98 862,68	98 862,68
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	80 838,10		80 838,10
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>591 175,00</b>	<b>945 308,86</b>	<b>1 536 483,86</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III A1	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>842 547,75</b>	<b>798 216,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 331,54</b>
60611	Eau et assainissement	15 000,00	3 922,68	0,00	0,00	11 077,32
60612	Energie - Electricité	80 000,00	63 730,67	0,00	0,00	16 269,33
60621	Combustibles	120 000,00	79 557,39	0,00	0,00	40 442,61
60622	Carburants	7 000,00	6 499,58	0,00	0,00	500,42
60623	Alimentation	500,00	811,20	0,00	0,00	-311,20
60628	Autres fournitures non stockées	6 000,00	1 001,59	0,00	0,00	4 998,41
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	13 669,03	0,00	0,00	1 330,97
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	3 493,86	0,00	0,00	18 506,14
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	2 139,09	0,00	0,00	12 860,91
60636	Vêtements de travail	1 500,00	974,52	0,00	0,00	525,48
6064	Fournitures administratives	11 000,00	11 951,08	0,00	0,00	-951,08
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	673,37	0,00	0,00	-173,37
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	12 909,06	0,00	0,00	-2 909,06
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	7 364,89	0,00	0,00	4 635,11
611	Contrats de prestations de services	70 000,00	87 767,90	0,00	0,00	-17 767,90
6132	Locations immobilières	3 000,00	2 200,00	0,00	0,00	800,00
6135	Locations mobilières	18 000,00	17 868,24	0,00	0,00	131,76
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	355,87	0,00	0,00	644,13
61521	Entretien terrains	20 000,00	36 889,81	0,00	0,00	-16 889,81
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	55 000,00	59 696,11	0,00	0,00	-4 696,11
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	10 782,48	0,00	0,00	-5 782,48
615231	Entretien, réparations voiries	75 000,00	73 330,75	0,00	0,00	1 669,25
615232	Entretien, réparations réseaux	26 100,00	22 572,45	0,00	0,00	3 527,55
61524	Entretien bois et forêts	3 000,00	3 636,00	0,00	0,00	-636,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	2 624,73	0,00	0,00	2 375,27
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 000,00	12 442,46	0,00	0,00	9 557,54
6156	Maintenance	16 000,00	5 813,51	0,00	0,00	10 186,49
6161	Multirisques	14 300,00	14 281,58	0,00	0,00	18,42
6168	Autres primes d'assurance	7 000,00	6 157,96	0,00	0,00	842,04
617	Etudes et recherches	9 000,00	23 273,00	0,00	0,00	-14 273,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	790,40	0,00	0,00	209,60
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	770,00	0,00	0,00	-770,00
6226	Honoraires	10 000,00	6 199,20	0,00	0,00	3 800,80
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	12 532,50	0,00	0,00	-10 532,50
6228	Divers	5 000,00	23 668,31	0,00	0,00	-18 668,31
6231	Annonces et insertions	1 500,00	966,79	0,00	0,00	533,21
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	12 432,73	0,00	0,00	-4 432,73
6236	Catalogues et imprimés	0,00	50,40	0,00	0,00	-50,40
6237	Publications	7 000,00	9 836,40	0,00	0,00	-2 836,40
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	40 647,75	36 774,50	0,00	0,00	3 873,25
6251	Voyages et déplacements	100,00	25,28	0,00	0,00	74,72
6256	Missions	500,00	130,81	0,00	0,00	369,19
6257	Réceptions	5 000,00	235,73	0,00	0,00	4 764,27
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	2 900,12	0,00	0,00	-1 400,12
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	5 635,20	0,00	0,00	1 364,80
627	Services bancaires et assimilés	100,00	82,89	0,00	0,00	17,11
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	6 552,83	0,00	0,00	1 447,17
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	5 531,45	0,00	0,00	-4 531,45
6284	Redevances pour services rendus	1 500,00	680,00	0,00	0,00	820,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	5 000,00	12 815,81	0,00	0,00	-7 815,81
62878	Remb. frais à d'autres organismes	3 000,00	2 782,00	0,00	0,00	218,00
6288	Autres services extérieurs	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
63512	Taxes foncières	67 000,00	68 432,00	0,00	0,00	-1 432,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>442 400,00</b>	<b>440 773,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 626,21</b>
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	40 000,00	41 418,41	0,00	0,00	-1 418,41
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	248,53	0,00	0,00	1,47
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	6 517,84	0,00	0,00	482,16
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 300,00	816,14	0,00	0,00	483,86
6411	Personnel titulaire	167 000,00	170 122,36	0,00	0,00	-3 122,36
6413	Personnel non titulaire	110 000,00	105 798,03	0,00	0,00	4 201,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	56 000,00	56 883,96	0,00	0,00	-883,96
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 000,00	44 517,08	0,00	0,00	482,92
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	4 292,70	0,00	0,00	707,30

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 000,00	9 556,74	0,00	0,00	443,26
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	650,00	552,00	0,00	0,00	98,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	50,00	0,00	0,00	150,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>276 192,25</b>	<b>270 900,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 292,00</b>
739211	Attributions de compensation	207 528,25	207 528,25	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	13 664,00	13 664,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	55 000,00	49 708,00	0,00	0,00	5 292,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>205 860,00</b>	<b>191 089,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 770,98</b>
6531	Indemnités	71 000,00	70 803,96	0,00	0,00	196,04
6532	Frais de mission	100,00	346,91	0,00	0,00	-246,91
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	4 938,84	0,00	0,00	-1 438,84
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 500,00	7 495,12	0,00	0,00	4,88
6535	Formation	1 000,00	715,00	0,00	0,00	285,00
65372	Cotis. fonds financi alloc. fin mandat	50,00	97,18	0,00	0,00	-47,18
6541	Créances admises en non-valeur	5 200,00	5 199,66	0,00	0,00	0,34
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	65 000,00	64 217,00	0,00	0,00	783,00
65548	Autres contributions	0,00	1 444,46	0,00	0,00	-1 444,46
6558	Autres contributions obligatoires	4 500,00	4 000,38	0,00	0,00	499,62
657358	Subv. fonct. Autres groupements	7 000,00	5 669,20	0,00	0,00	1 330,80
657362	Subv. fonct. CCAS	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	26 160,00	0,00	0,00	3 840,00
65888	Autres	10,00	1,31	0,00	0,00	8,69
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011+012+014+65+656)		<b>1 767 000,00</b>	<b>1 700 979,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 020,73</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>65 000,00</b>	<b>63 577,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 422,95</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	63 577,05	0,00	0,00	1 422,95
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>4 100,00</b>	<b>1 924,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 175,92</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	1 324,08	0,00	0,00	675,92
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>3 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 900,00</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 900,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a+b+c+d+e		<b>1 840 000,00</b>	<b>1 766 480,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 519,60</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>360 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>360 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)</b> (6)	<b>100 000,00</b>	<b>945 308,86</b>			<b>-845 308,86</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	308 377,65			-308 377,65
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	538 068,53			-538 068,53
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	100 000,00	98 862,68			1 137,32
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>460 000,00</b>	<b>945 308,86</b>			<b>-485 308,86</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>460 000,00</b>	<b>945 308,86</b>			<b>-485 308,86</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>2 300 000,00</b>	<b>2 711 789,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-411 789,26</b>
Pour information <b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

**COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022**

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						III A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	<b>Atténuations de charges</b>	<b>3 000,00</b>	<b>12 546,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 546,19</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 500,00	11 346,19	0,00	0,00	-8 846,19
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	500,00	1 200,00	0,00	0,00	-700,00
70	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>117 200,00</b>	<b>130 009,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 809,32</b>
7011	Ventes d'eau	0,00	289,78	0,00	0,00	-289,78
7022	Coupes de bois	36 000,00	37 310,93	0,00	0,00	-1 310,93
70311	Concessions cimetière (produit net)	1 000,00	1 200,00	0,00	0,00	-200,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 100,00	6 496,47	0,00	0,00	-2 396,47
70328	Autres droits stationnement et location	13 000,00	31 197,70	0,00	0,00	-18 197,70
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	5 000,00	4 300,98	0,00	0,00	699,02
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	28 000,00	26 622,34	0,00	0,00	1 377,66
70878	Remb. frais par d'autres redevables	30 000,00	22 556,12	0,00	0,00	7 443,88
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	35,00	0,00	0,00	65,00
73	<b>Impôts et taxes</b>	<b>916 185,52</b>	<b>952 658,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-36 472,96</b>
73111	Impôts directs locaux	760 904,00	766 092,00	0,00	0,00	-5 188,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	1 822,00	0,00	0,00	-822,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	104 281,52	133 266,00	0,00	0,00	-28 984,48
7351	Taxe consommation finale d'électricité	50 000,00	51 478,48	0,00	0,00	-1 478,48
74	<b>Dotations et participations</b>	<b>635 246,00</b>	<b>670 464,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 218,78</b>
7411	Dotation forfaitaire	267 152,00	267 144,00	0,00	0,00	8,00
74121	Dotation de solidarité rurale	62 000,00	67 364,00	0,00	0,00	-5 364,00
74127	Dotation nationale de péréquation	7 000,00	3 469,00	0,00	0,00	3 531,00
744	FCTVA	15 000,00	16 339,44	0,00	0,00	-1 339,44
7461	DGD	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	17 000,00	52 946,34	0,00	0,00	-35 946,34
7472	Participat° Régions	0,00	960,00	0,00	0,00	-960,00
7473	Participat° Départements	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	51 000,00	50 389,00	0,00	0,00	611,00
7478	Participat° Autres organismes	12 888,00	12 888,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	5 757,00	0,00	0,00	-5 757,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	22 206,00	22 206,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7488	Autres attributions et participations	140 000,00	141 002,00	0,00	0,00	-1 002,00
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>135 150,00</b>	<b>128 530,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 619,21</b>
752	Revenus des immeubles	130 000,00	124 036,68	0,00	0,00	5 963,32
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	150,00	166,98	0,00	0,00	-16,98
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	4 327,13	0,00	0,00	672,87
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 806 781,52</b>	<b>1 894 209,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-87 428,04</b>
76	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>1 461,29</b>	<b>1 381,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79,60</b>
761	Produits de participations	0,00	20,40	0,00	0,00	-20,40
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	1 361,29	1 361,29	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>721 449,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-720 449,99</b>
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	0,00	1,05	0,00	0,00	-1,05
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,01	0,00	0,00	-0,01
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	55,00	0,00	0,00	-55,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	720 680,00	0,00	0,00	-720 680,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	713,93	0,00	0,00	286,07
78	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 809 242,81</b>	<b>2 617 041,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-807 798,43</b>
042	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>125 766,18</b>			<b>-125 766,18</b>
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	125 766,18			-125 766,18
043	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>125 766,18</b>			<b>-125 766,18</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 809 242,81</b>	<b>2 742 807,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-933 564,61</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		490 757,19				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	233 500,00	106 993,48	0,00	126 506,52
202	Frais réalisat° documents urbanisme	50 000,00	30 429,60	0,00	19 570,40
2031	Frais d'études	183 500,00	76 563,88	0,00	106 936,12
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	20 000,00	8 245,05	0,00	11 754,95
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	20 000,00	8 245,05	0,00	11 754,95
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 353 080,97	527 425,52	0,00	825 655,45
2111	Terrains nus	20 000,00	2 141,40	0,00	17 858,60
2112	Terrains de voirie	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2117	Bois et forêts	10 000,00	16 939,32	0,00	-6 939,32
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	134 000,00	101 843,31	0,00	32 156,69
21311	Hôtel de ville	5 000,00	1 992,98	0,00	3 007,02
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	620 000,00	173 368,71	0,00	446 631,29
2135	Installations générales, agencements	24 000,00	2 537,26	0,00	21 462,74
2138	Autres constructions	121 000,00	24 817,80	0,00	96 182,20
2151	Réseaux de voirie	150 000,00	25 357,41	0,00	124 642,59
2152	Installations de voirie	54 000,00	43 032,32	0,00	10 967,68
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21538	Autres réseaux	74 000,00	48 287,28	0,00	25 712,72
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	21 248,52	0,00	-16 248,52
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	8 000,00	1 304,64	0,00	6 695,36
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00	469,00	0,00	9 531,00
2182	Matériel de transport	45 000,00	47 640,00	0,00	-2 640,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	9 990,53	0,00	9,47
2184	Mobilier	10 000,00	4 038,70	0,00	5 961,30
2188	Autres immobilisations corporelles	13 080,97	2 416,34	0,00	10 664,63
22	Immobilisations recues en affectat° (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 606 580,97	642 664,05	0,00	963 916,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	187 755,60	183 272,36	0,00	4 483,24
1641	Emprunts en euros	135 000,00	132 575,76	0,00	2 424,24
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	1 941,00	0,00	2 059,00
168758	Dettes - Autres groupements	48 755,60	48 755,60	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	192 755,60	183 272,36	0,00	9 483,24
458101	Opération sous mandat n°01 (3)	68 000,00	67 672,20	0,00	327,80
458102	Opération sous mandat n°02 (3)	14 000,00	13 165,90	0,00	834,10
458103	Opération sous mandat n°03 (3)	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	117 000,00	80 838,10	0,00	36 161,90
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 916 336,57</b>	<b>906 774,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 009 562,06</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	125 766,18		-125 766,18
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	125 766,18		-125 766,18
	Charges transférées (6)	0,00	125 766,18		-125 766,18
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	125 766,18		-125 766,18
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>125 766,18</b>		<b>-125 766,18</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>1 916 336,57</b>	<b>1 032 540,69</b>	<b>0,00</b>	<b>883 795,88</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	394 663,43			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					III B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>473 000,00</b>	<b>38 856,60</b>	<b>0,00</b>	<b>434 143,40</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	156 000,00	4 247,60	0,00	151 752,40
1322	Subv. non transf. Régions	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	185 000,00	32 609,00	0,00	152 391,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	52 000,00	2 000,00	0,00	50 000,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles(sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>473 000,00</b>	<b>38 856,60</b>	<b>0,00</b>	<b>434 143,40</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>450 656,69</b>	<b>455 848,63</b>	<b>0,00</b>	<b>-5 191,94</b>
10222	FCTVA	50 993,26	57 756,25	0,00	-6 762,99
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	3 428,95	0,00	1 571,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	394 663,43	394 663,43	0,00	0,00
138	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 123,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-123,00</b>
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>14 343,31</b>	<b>14 508,67</b>	<b>0,00</b>	<b>-165,36</b>
276351	Créance GFP de rattachement	14 343,31	14 508,67	0,00	-165,36
024	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>795 000,00</b>		<b>0,00</b>	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 261 000,00</b>	<b>471 480,30</b>	<b>0,00</b>	<b>789 519,70</b>
458201	Opération sous mandat n°01 (2)	68 000,00	67 672,20	0,00	327,80
458202	Opération sous mandat n°02 (2)	14 000,00	13 165,90	0,00	834,10
458203	Opération sous mandat n°03 (2)	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>117 000,00</b>	<b>80 838,10</b>	<b>0,00</b>	<b>36 161,90</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 851 000,00</b>	<b>591 175,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 259 825,00</b>
021	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>360 000,00</b>			
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>945 308,86</b>		<b>-845 308,86</b>
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	538 068,53		-538 068,53
2111	Terrains nus	0,00	56 949,67		-56 949,67
21312	Bâtiments scolaires	0,00	108 901,80		-108 901,80
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	15 029,00		-15 029,00
2182	Matériel de transport	0,00	127 497,18		-127 497,18
2802	Frais liés à la réalisation des document	25 000,00	26 078,00		-1 078,00
28031	Frais d'études	7 000,00	6 310,68		689,32
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	400,00	310,00		90,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	21 000,00	21 083,00		-83,00
28051	Concessions et droits similaires	300,00	0,00		300,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 400,00	1 374,00		26,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 500,00	2 437,00		63,00
28135	Installations générales, agencements, ..	34 400,00	34 159,00		241,00
28151	Réseaux de voirie	5 000,00	4 789,00		211,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 200,00	1 150,00		50,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	400,00	338,00		62,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	600,00	439,00		161,00
28182	Matériel de transport	500,00	255,00		245,00
28184	Mobilier	300,00	140,00		160,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>460 000,00</b>	<b>945 308,86</b>		<b>-485 308,86</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>460 000,00</b>	<b>945 308,86</b>		<b>-485 308,86</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	2 311 000,00	1 536 483,86	0,00	774 516,14
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	0,00			

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A2.1

## A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 015 418,93									
1641 Emprunts en euros (total)					3 015 418,93									
02423 200269 01	CREDIT MUTUEL PAYS DE THONES	14/10/2004	14/10/2004	15/11/2004	200 000,00	F		4,306	4,306		T	P	O	A-1
02423202890002	CREDIT MUTUEL PAYS DE THONES			25/02/2012	150 000,00	F		4,250	4,250		T	P	O	A-1
0419592	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/07/2015	17/08/1993	01/01/1994	14 060,53	R		5,800	5,800		A	P	O	A-1
074040224800202	CREDIT MUTUEL PAYS DE THONES			25/04/2010	700 000,00	R		2,808	2,808		T	P	O	A-1
427347	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	01/04/1995	01/04/1995	01/04/1995	51 358,40	R		2,550	2,550		A	P	O	A-1
A0117645	CAISSE EPARGNE DES ALPES	25/07/2017	25/07/2017	25/01/2017	200 000,00	F		1,500	1,500		A	P	O	A-1
AR018177	CAISSE EPARGNE DES ALPES	10/03/2008	10/03/2008	25/03/2009	1 500 000,00	F		4,630	4,630		A	C	O	A-1
MIN207761EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL				200 000,00	F		4,870	4,870		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

**COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>915 740,72</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					915 740,72									
0212200000	SYANE	01/01/2016	01/01/2016	01/01/2004	59 532,65	F		5,790	5,790		A	C	O	A-1
0212200001	SYANE	01/01/2016	01/01/2016	01/01/2004	32 319,42	F		5,790	5,790		A	C	O	A-1
0212200200	SYANE	01/01/2005	01/01/2005	01/01/2005	22 167,81	F		4,760	4,760		A	C	O	A-1
0212200201	SYANE	01/01/2005	01/01/2005	01/01/2005	63 422,09	F		4,760	4,760		A	C	O	A-1
02122003000	SYANE	01/01/2007	01/01/2007	01/01/2007	102 522,21	F		4,740	4,740		A	C	O	A-1
0212200800	SYANE			01/01/2011	17 054,44	F		4,110	4,110		A	C	O	A-1
0212201100	SYANE	01/01/2015	01/01/2015	01/01/2015	178 114,95	F		4,770	4,770		A	C	O	A-1
06098	SYANE	12/06/2009	01/01/2010	01/01/2010	75 225,15	F		3,970	3,970		A	C	O	A-1
4710	SYANE	01/01/2016	01/01/2016	01/01/2016	365 382,00	F		1,960	1,960		A	C	O	A-1
<b>Total général</b>					<b>3 931 159,65</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 382 360,27					132 582,32	50 171,74	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 382 360,27					132 582,32	50 171,74	0,00	0,00
02423 200269 01		0,00	A-1	25 088,25	1,00	F		4,306	13 515,39	1 443,97	0,00	0,00
02423202890002		0,00	A-1	49 693,96	4,00	F		4,250	11 165,06	2 410,14	0,00	0,00
0419592		0,00	A-1	0,00	3,00	R		5,800	2 676,45	54,87	0,00	0,00
074040224800202		0,00	A-1	371 596,47	12,00	R		2,808	27 788,06	3 844,16	0,00	0,00
427347		0,00	A-1	9 544,64	4,00	R		2,550	2 400,59	215,01	0,00	0,00
A0117645		0,00	A-1	137 323,69	9,00	F		1,500	12 557,33	2 428,07	0,00	0,00
AR018177		0,00	A-1	770 179,29	16,00	F		4,630	48 136,21	38 414,23	0,00	0,00
MIN207761EUR		0,00	A-1	18 933,97	1,00	F		4,870	14 343,23	1 361,29	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		387 425,51					48 755,60	13 412,12	0,00	0,00

**COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		387 425,51					48 755,60	13 412,12	0,00	0,00	
0212200000		0,00	A-1	2 976,68	1,00	F		5,790	2 976,63	344,70	0,00	0,00	
0212200001		0,00	A-1	1 615,99	1,00	F		5,790	1 615,97	187,13	0,00	0,00	
0212200200		0,00	A-1	2 216,79	2,00	F		4,760	1 108,39	158,28	0,00	0,00	
0212200201		0,00	A-1	6 342,29	2,00	F		4,760	3 171,10	452,84	0,00	0,00	
02122003000		0,00	A-1	20 504,45	4,00	F		4,740	5 126,11	1 214,89	0,00	0,00	
0212200800		0,00	A-1	6 821,80	8,00	F		4,110	852,72	315,42	0,00	0,00	
0212201100		0,00	A-1	83 120,31	7,00	F		4,770	11 874,33	4 531,24	0,00	0,00	
06098		0,00	A-1	26 328,90	7,00	F		3,970	3 761,25	1 194,58	0,00	0,00	
4710		0,00	A-1	237 498,30	13,00	F		1,960	18 269,10	5 013,04	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 769 785,78</b>					<b>181 337,92</b>	<b>63 583,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 769 785,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Péodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT												A2.6

## A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES														IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N														A2.7

## A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Con-trat initial	Con-trat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié						
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.										
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME				A2.8

## A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

<b>Nature de la provision</b>	<b>Montant de la provision de l'exercice (1)</b>	<b>Date de constitution de la provision</b>	<b>Montant des provisions constituées au 01/01/N</b>	<b>Montant total des provisions constituées</b>	<b>Montant des reprises</b>	<b>SOLDE</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		188 755,60	I 181 331,36
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		183 755,60	181 331,36
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	135 000,00	132 575,76
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	48 755,60	48 755,60
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	181 331,36	0,00	394 663,43	575 994,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>1 325 336,57</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>70 336,57</b>	<b>75 693,87</b>
10222	FCTVA	50 993,26	57 756,25
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	3 428,95
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	14 343,31	14 508,67
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>	<b>1 255 000,00</b>	<b>98 862,68</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	25 000,00	26 078,00
28031	Frais d'études	7 000,00	6 310,68
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	400,00	310,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	21 000,00	21 083,00
28051	Concessions et droits similaires	300,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 400,00	1 374,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 500,00	2 437,00
28135	Installations générales, agencements, ..	34 400,00	34 159,00
28151	Réseaux de voirie	5 000,00	4 789,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 200,00	1 150,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	400,00	338,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	600,00	439,00
28182	Matériel de transport	500,00	255,00
28184	Mobilier	300,00	140,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	795 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	360 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>174 556,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>394 663,43</b>	<b>569 219,98</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>

<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>569 219,98</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (3)	<b>-6 774,81</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS						A9

## A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : Travaux Tinnaz					Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>68 000,00</b>	<b>67 672,20</b>	<b>0,00</b>	<b>327,80</b>	<b>67 672,20</b>	
458101 (2)	0,00	68 000,00	67 672,20	0,00	327,80	67 672,20	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>0,00</b>	<b>68 000,00</b>	<b>67 672,20</b>	<b>0,00</b>	<b>327,80</b>	<b>67 672,20</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>68 000,00</b>	<b>67 672,20</b>	<b>0,00</b>	<b>327,80</b>	<b>67 672,20</b>	
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	68 000,00	67 672,20	0,00	327,80	67 672,20	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>68 000,00</b>	<b>67 672,20</b>	<b>0,00</b>	<b>327,80</b>	<b>67 672,20</b>	

N° opération : 02	Intitulé de l'opération : Cenise panneaux photovoltaïque JOLIVET					Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>14 000,00</b>	<b>13 165,90</b>	<b>0,00</b>	<b>834,10</b>	<b>13 165,90</b>	
458102 (2)	0,00	14 000,00	13 165,90	0,00	834,10	13 165,90	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>0,00</b>	<b>14 000,00</b>	<b>13 165,90</b>	<b>0,00</b>	<b>834,10</b>	<b>13 165,90</b>	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>14 000,00</b>	<b>13 165,90</b>	<b>0,00</b>	<b>834,10</b>	<b>13 165,90</b>	
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	14 000,00	13 165,90	0,00	834,10	13 165,90	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 02	Intitulé de l'opération : Cenise panneaux photovoltaïque JOLIVET				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
Recettes nettes (b - d)	0,00	14 000,00	13 165,90	0,00	834,10	13 165,90

N° opération : 03	Intitulé de l'opération : Cenise panneaux photovoltaïque DELOCHE				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>458103 (2)</b>	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)</b>	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
<b>040 Financement par le mandataire</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Incrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES													IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT													B1.1

## B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

<b>Nom des bénéficiaires</b>	<b>Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)</b>	<b>Prestations en nature</b>
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
AMICALE POMPIERS PT BO	1 500,00	
ANCIENS COMBATTANTS	400,00	
APE ENTREMONT	2 280,00	
BIBLIOTHEQUE PT BO	200,00	
CLUB DE L AMITIE ENTREMONT	600,00	
CLUB DES SPORTS CLUSAZ	420,00	
COMITE DU SOUVENIR Français	100,00	
ECHO DU JALOURE	12 000,00	
LA DELAHAYE	200,00	
LOU DEGORDI	800,00	
LYCEE KARINE RUBY	350,00	
PETIT BO BOUGE	1 000,00	
SKI CLUB ENTREMONT	750,00	
SKI CLUB GRAND BORNAND	1 860,00	
TENNIS CLUB PT BO	400,00	
TETES ARGENTEES	700,00	
USEP BORNANDIN	2 100,00	
USEP ECOLE TOM MOREL	500,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 160,00</b>	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	1,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	2,00	8,00	6,00	5,00	11,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Adjoint technique	C	2,00	2,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéci. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>10,00</b>	<b>2,00</b>	<b>12,00</b>	<b>10,00</b>	<b>6,00</b>	<b>16,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N						C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	ADM	363	0,00	A 3-2	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	353	0,00	A 3-1	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	382	0,00	A 3-1	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	352	0,00	A 3-a	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	354	0,00	A 3-1	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	352	0,00	A 3-1	CDD CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	ADM	352	0,00	A A	CDD CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	ADM	393	0,00	A 3-1	CDD CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	TECH	352	0,00	A A	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	399	0,00	A 3-b	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	352	0,00	A A	CDD CDD
ATSEM	C	S	352	0,00	A 3-1	CDD CDD
ATSEM	C	S	352	0,00	A A	CDD CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a<sup>e</sup> : article 3, 1<sup>er</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1<sup>e</sup> : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.3-3-2<sup>e</sup> : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.3-3-3<sup>e</sup> : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.3-3-4<sup>e</sup> : emploi à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.3-3-5<sup>e</sup> : emploi des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

**COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022**

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>		<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

<b>La nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
S.I. ALPAGES FRACHETS-CENISE-SOLAISON COMMUNAUTE COMM. FAUCIGNY-GLIERES	01/01/2006	SFP TPU	0,00 207 528,50

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		C3.3

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
EPCI	SERVICE FORETS		-	SPIC

<b>IV – ANNEXES</b> <b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>						<b>IV</b>
						<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

<b>Libellés</b>	<b>Bases notifiées (si connues à la date de vote)</b>	<b>Variation des bases/N-1 (%)</b>	<b>Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)</b>	<b>Variation de taux/N-1 (%)</b>	<b>Produit voté par l'assemblée délibérante</b>	<b>Variation du produit/N-1 (%)</b>
TFPB	1 832 000,00	0,00	26,26	0,00	481 083,00	0,00
TFPNB	97 200,00	0,00	79,36	0,00	77 138,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 929 200,00</b>	<b>0,00</b>			<b>558 221,00</b>	<b>0,00</b>

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 17

Contre : 5

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par (1) Le Maire.

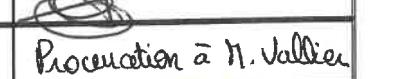
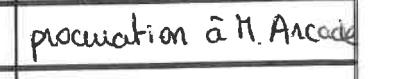
A Glières-Val-de-Borne, le 05/04/2023

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Glières-Val-de-Borne, le 05/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ARCADE Jean-Luc	
BERTELOOT Eric	
BETEND Jean-Pierre	
COLLINI Gilbert	
GAILLARD Estelle	
JOLIVET-BALON Mickaël	
JON Tanguy	
LENOBLE Angélique	Procuration à M. Vallier 
MAISTRE Mickaël	
MARCHAL Francis	
MICHEL Sheila	
PASQUIER Marie-Cécile	
PASSERAT Corinne	
PERILLAT Jean-Yves	
PERILLAT-CHARLAZ Christiane	
RAPHET Thérèse	
ROCHE Aurélie	Procuration à M. Arcade 
SERVAGE Christian	
SIGNOUX Jean-jacques	
THABUIS Lucas	
VALLIER Laurent	

**IV – ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES**

VIX Odile



Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

## COMMUNE DE GLIERES VAL DE BORNE

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site <http://www.mairie-glieresvaldeborne.fr>

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année par la collectivité. Il constitue l'arrêt des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire et intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Le compte administratif 2022 a été soumis à l'approbation du conseil municipal le 05 avril 2023. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de la commune. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

#### I. La section de fonctionnement

##### a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (loyers, coupes de bois, occupations du domaine public, concessions cimetière, taxes de pâturage...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et autres participations, à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement pour l'année 2022 ont été de 2 617 041,24 €.

En général, les recettes de fonctionnement des communes baissent du fait des aides de l'Etat en constante diminution.

Il existe trois types principaux de recettes pour une commune :

- sa fiscalité (taxes foncières). En 2022, la commune a perçu 766 092 € ;
- les dotations versées par l'Etat ;
- les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (2022 : 130 009,32 €).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement par les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats des matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les différentes charges scolaires, les indemnités des élus, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunt à payer. Les salaires ont représenté, en 2022, 440 773,79 € des dépenses de fonctionnement de la commune. A noter que le point d'indice a été revalorisé au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2022 sont de 1 766 480,40 €.

*b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement en 2022*

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	798 216,21 €	Recettes des services	130 009,32 €
Dépenses de personnel	440 773,79 €	Impôts et taxes	952 658,48 €
Autres dépenses de gestion courante	191 089,02 €	Autres produits de gestion courante	128 530,79 €
Atténuation des produits	270 900,25 €	Atténuation de charges	12 546,19 €
Charges financières	63 577,05 €	Produits financiers	1 381,69 €
Charges exceptionnelles	1 924,08 €	Produits exceptionnels	721 449,99 €
		Dotations et participations	670 464,78 €
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 766 480,40 €</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>2 617 041,24 €</b>
Opérations d'ordre entre sections	945 308,86 €	Opérations d'ordre entre sections	125 766,18 €
<b>Total général</b>	<b>2 711 789,26 €</b>	<b>Total général</b>	<b>2 742 807,42 €</b>

N.B. : Les produits de cession des 2 anciennes écoles (Beffay et La Ville) ainsi que celui d'un terrain constructible ont procuré des recettes importantes que l'on trouve en produits exceptionnels. Ces cessions apparaissent également dans les opérations d'ordre entre sections : en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement pour les mêmes montants.

## II. La section d'investissement

*a) Généralités*

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne les actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériels, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxes d'aménagement) et les subventions d'investissement en lien avec les projets d'investissement retenus. Il peut également avoir des recettes exceptionnelles comme la vente d'un bien ou l'emprunt.

*b) Vue d'ensemble de la section d'investissement en 2022*

<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Remboursement des emprunts	183 272,36 €	Dotations, excédent fct reversé	455 848,63 €
Immobilisations incorporelles	106 993,48 €	Subventions	38 856,60 €
Immobilisations corporelles	527 425,52 €	Cautions reçues	1 123,00 €
Subventions d'équipements versées	8 245,05 €	Autres recettes	14 508,67 €
Opérations sous mandat	80 838,10 €	Opérations sous mandat	80 838,10 €
<b>Dépenses réelles</b>	<b>906 774,51 €</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>591 175,00 €</b>
Opérations d'ordre entre sections	125 766,18 €	Opérations d'ordre entre sections	945 308,86 €
<b>Total général</b>	<b>1 032 540,69 €</b>	<b>Total général</b>	<b>1 536 483,86 €</b>

*c) Les principales réalisations de l'année 2022 :*

- Poursuite de la révision des Plans Locaux d'Urbanisme de Petit-Bornand et Entremont pour l'élaboration du PLU de Glières-val-de-Borne ;
- Poursuite de la sécurisation de la Route Départementale n° 12 ;
- Réfection du toit des entrepôts communaux à Petit-Bornand et rénovation des façades ;
- Création d'un espace VTT ;
- Aménagement de 2 commerces à Entremont ;
- Poursuite de l'aménagement du Centre-Bourg à Petit-Bornand ;
- Réalisation et mise en place de 2 panneaux entrées de village ;
- Création de réseaux d'eaux pluviales (Beffay et Chatubras) ;
- Achat d'un véhicule pour les services techniques ;
- Achat de matériel informatique et mobilier pour les écoles ;
- Etudes pour les travaux de la Maison de la Place ;
- Etudes pour la création d'une maison médicale.

### III. Les données synthétiques du compte administratif – Récapitulation

*a) Données récapitulatives :*

Dépenses totales : 3 744 329,95 €

Recettes totales : 4 279 291,28 €

*b) Principaux ratios :*

1831 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement/population : 964,76 €

Produit des impositions directes/population : 418,40 €

Recettes réelles de fonctionnement/population : 1 429,30 €

Dépenses d'équipement d'investissement/population : 350,99 €

Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 24,07 %

*c) Etat de la dette :*

En cours de la dette au 31 décembre 2022 : 1 769 785,78 €

En cours de la dette/population : 966,57 €

Le capital restant dû le plus élevé concerne l'emprunt effectué pour la création du Groupe Scolaire Guillaume Fichet (restant dû au 31.12.2022 : 770 179,29 €).

Fait à Glières-val-de-Borne, le 05 avril 2023.

Le Maire,

Christophe FOURNIER.

